



| | | | |
|--|---|--------------------|--|
|  | <h2 style="margin: 0;"><u>RIVIERE DES ROCHES I ET II</u></h2> | |  Fédération Française de Spéléologie |
| Évaluation | Cotation : 1 (ou 3) / 5 / II | Difficulté : 2,8/5 | Avis : 3,8/5 |
| Temps d'approche et de sortie | Approche : 30 mn | Retour : 5 mn | Parcours : 3h00 |
| | Total : 3h35 | | Navette : 0 |
| Données géographiques | Secteur : La Paix | | Commune : Saint Benoît |
| | Altitude départ : 125 m | | Altitude arrivée : 35 m |
| | Dénivelé : 90 m | | Longueur : 1800 m |
| | Carte IGN : 4403RT Saint Benoit | | GPS (UTM X/Y) entrée : 361175-7673536 GPS (UTM X/Y) sortie : 361741-7674744 |

✓ **Accès :**

Amont : De la RN2 dans le sens St Denis à Saint-Benoît, prendre la sortie marquée «Beauvallon la Paix» après Bras Panon centre; prendre à gauche à la sortie puis la prochaine route à gauche en direction de Bassin la Paix. La route quitte les hameaux pour s'enfoncer dans les champs de cannes en direction des montagnes (on repasse sous la 4 voies). Aller au bout de cette route jusqu'au parking de Bassin la Paix, Se garer puis continuer à longer la rivière en rive droite par un sentier large. Après le point de vue sur un grand bassin (Bassin du Chien) marcher 5 mn. Une succession de 3 rochers sur le sentier annonce une sente qui descend raide à droite qui rejoint en 5 mn le lit de la rivière.

Aval : Du parking traverser le pont puis descendre les escaliers jusqu'au Bassin la Paix.

Retour : Avant le 18m, sur la plate-forme du saut, une courte escalade équipée de barreaux puis quelques pas permettent de rejoindre le parking, ou après le saut de 18 m (ou rappel 28m) emprunter les escaliers jusqu'au parking.

✓ **Particularités de la course** : Rivière des Roches est plus une randonnée aquatique qu'un canyon ; l'équipement est donc minimaliste. Les cordes servent surtout pour mettre des sécurités en place ou pour le dernier rappel qui est optionnel (*la cotation passe alors en V3*). **Nous avons indiqué les principaux mouvements d'eau avec un débit correct.**

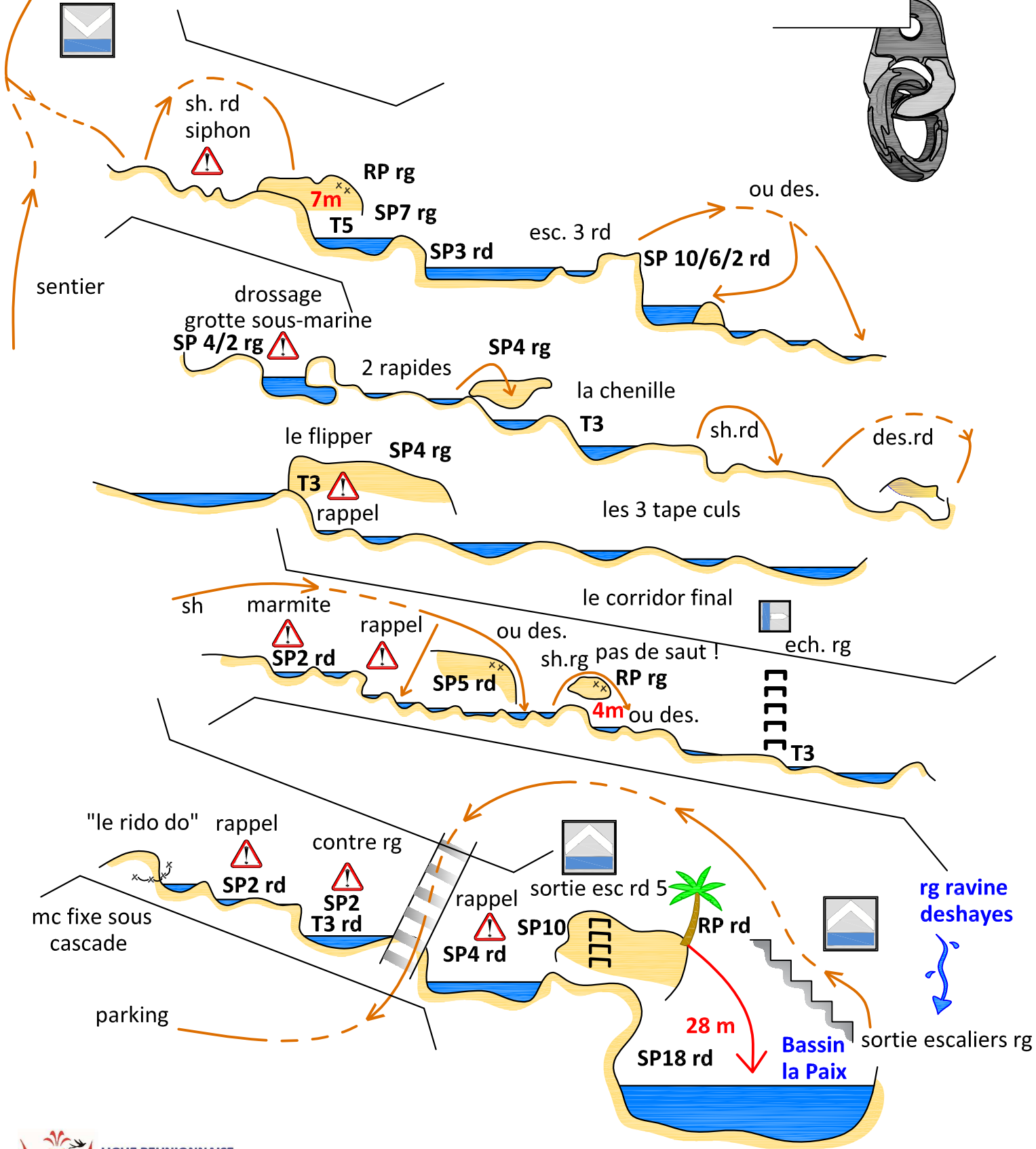
- **1^{er} ressaut Bassin Cerise** : Le toboggan frotte à bas débit.
- **Le piège** : attention, la veine d'eau vous amène dans le dressage puis dans la grotte. Le saut se fait 2-3 m en rg de la veine d'eau, dans le centre de la vasque. Attention trop à gauche il n'y a plus de fond.
- **Le flipper** se passe avec un faible débit alors que **les 3 tape-culs** tapent moins quand il y en a.
- **Le saut d'entrée dans le corridor final** : Attention ça ne passe pas de partout, bien sonder
- **Le rido d'o** : on passe derrière grâce à une mc fixe.
- **Un échappatoire rg** avec des barreaux a été installé au milieu du corridor au niveau du Tob 3m.

ATTENTION La baignade est interdite dans le Bassin la Paix par arrêté municipal n°2018-192 en date du 13 mars 2018, il convient donc de sortir de ce parcours en rd ou rg juste avant la cascade finale.

✓ **Notre avis** : Une très jolie randonnée aquatique avec un corridor final de toute beauté. Une succession de nage, marche, sauts, passages de rapides, qui permettent de passer une demi journée agréable. Avec un gros niveau d'eau, il faut bien connaître l'eau vive et mettre des sécurités de corde en place. Attention à la météo et aux précipitations car la Rivière des Roches fonctionne comme une chasse d'eau, les pluies en amont ne tarderont pas à vous rejoindre et le **parcours ludique peut alors devenir un piège extrêmement dangereux.**

Rivière des Roches 1 & 2

vers bassin la mer



LIGUE REUNIONNAISE
DE SPELEO CANYON
FFS

Relevé JB 2012

Mise à jour 2020

pyk